

Attestation - A renouveler tous les ans

Je soussigné.e
demande mon **adhésion** / **renouvellement d'adhésion** au Club de la Mer, Club de kayak de Nice(06) depuis 1934.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I.A sport+.

 J'atteste

 Je n'atteste pas

J'atteste savoir nager

 J'atteste

 Je n'atteste pas

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Club de la mer, des règles de navigation et consignes de sécurité en mer en vigueur (affichées dans le local du club).

 J'atteste

 Je n'atteste pas

Je m'engage à m'y conformer et à respecter les règlements et usages du Club de la mer.

 Je m'y engage

 Je ne m'y engage pas

J'atteste que toutes les informations fournies sont exactes.

 J'atteste

 Je n'atteste pas

J'atteste avoir été informé.e et accepte de transmettre les informations collectées au Club de la mer et les tiers indiqués. (1)

 J'atteste et accepte

 Je n'atteste pas ou n'accepte pas

Fait à Nice, le

Signature

(1) Toutes les informations collectées servent à la gestion administrative des adhérents. Certaines informations seront transmises à la FFCK pour la création de votre licence. Les informations seront uniquement consultables et modifiables par les membres du bureau et le salarié de l'association Club de la Mer et les tiers indiqués. Les informations transmises seront effacées après 2 ans révolus sans renouvellement de l'inscription au club. Dans le cadre la loi RGPD, vous avez la possibilité de demander des modifications et l'effacement des données.

(2) Dans le cadre des dispositions relatives au droit à l'image, le Club de la mer pourra fixer, reproduire et communiquer au public les photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif. Les images pourront être exploitées et utilisées directement par l'association sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.